

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION
INSTITUTIONNELLE EXTERNE EN VUE DE
L'OBTENTION DE L'AGREMENT DEFINITIF
DE DAKAR AIR ACADEMY**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. El Hadji Samba Ndao SYLLA, Président
- Dr. Ndeye Massata NDIAYE, Membre
- M. Atoumane FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2016

Table des matières

1. Présentation de l'EPES évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).....	5
5. Points forts de l'EPES.....	12
6. Points faibles de l'EPES.....	13
7. Appréciations générales de l'EPES	13
8. Recommandations à l'Etablissement.....	13
9. Recommandations à l'ANAQ-sup.....	13
10. Proposition d'avis :.....	13

Introduction

Par décision N° 008MESR/ANAQ-Sup/SE/RAF du 10/02/2016, le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-Sup a mandaté l'équipe d'experts composée du Pr Samba Ndao Sylla (Président), du Dr. Ndéye Massata NDIAYE et de Mr Atoumane FALL, pour procéder à l'évaluation de l'institution d'Enseignement supérieur dénommée Dakar Air Academy, en vue de son agrément définitif. Dakar Air Academy (DAA ou D2A) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur (ANAQ-Sup) sa demande d'évaluation accompagnée de son propre rapport d'auto-évaluation.

La visite des experts de l'ANAQ-Sup sur le site de Dakar Air Academy a eu lieu le 08 mars 2016 pour confronter les informations fournies par le rapport d'autoévaluation à celles obtenues in situ. Les appréciations des différents standards de qualité sont faites sur la base du référentiel d'évaluation institutionnelle fourni par l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'EPES évalué

Dakar Air Academy est un établissement privé d'enseignement supérieur créé en 2009. Elle a bénéficié d'une autorisation provisoire référencée 0057AG/ME/DES, délivrée par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Elle bénéficie en sus d'un agrément du ministère en charge de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Dakar Air Academy est doté d'un statut de société anonyme (SA) avec à sa tête un Directeur général. La SA est immatriculée au greffe du tribunal régional hors classe de Dakar sous le numéro SN DKR 2009 B 17545 daté du 27 octobre 2009.

Après un déménagement depuis le quartier Point E boulevard du Sud, Dakar Air Académie se situe maintenant dans le quartier du Sacré cœur, Rue SC 184 N° 8324. Selon la Direction ce déménagement fut guidé par les besoins d'espace et de conformité des locaux. Le bâtiment occupé est un immeuble de deux étages conçus avec une bonne séparation des espaces pédagogiques à l'administration. Les salles de cours sont suffisantes en nombre et en taille pour prendre en charge les effectifs d'étudiants. Celles-ci sont dotées d'équipements pédagogiques nécessaires pour les enseignements. Des salles spécialisées outillées en moyens informatiques permettent d'assurer certains exercices pratiques et des travaux dirigés. Dakar Air Academy est en partenariat avec des Entreprises du domaine de l'aéronautique et des domaines connexes.

L'école a pour vocation de former pour des métiers de l'aéronautique. Elle prépare les étudiants aux diplômes de BTS, DTS, Licence et Master dans les spécialités suivantes :

- Transport logistique
- Transport aérien

- Management des compagnies aériennes
- Management des aéroports

Ces formations sont celles qui figurent dans l'autorisation octroyée à Dakar Air Academy par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Dakar Air Academy compte actuellement un effectif total de 88 étudiants (cf manuel qualité) de 12 nationalités africaines. Dans son programme de formation continue et de renforcement des capacités, elle contribue à la formation des jeunes étudiants et des cadres africains dans les métiers de l'aéronautique et des métiers connexes. Elle a signé plusieurs accords de partenariat dont celles d'avec Dakar Catering, Amarante, OACI, IATA, ANACIM.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Pour l'élaboration du rapport, un Comité de pilotage composé d'Enseignants, d'Etudiants et du Personnel de l'administration avait été mis en place.

Le rapport d'auto-évaluation présenté par DAA comprend 38 pages, compte non tenu des documents annexés. Il comporte une introduction ; la présentation de l'Ecole, les résultats d'autoévaluation, les points forts et points faibles, la conclusion et les annexes.

Le rapport d'auto-évaluation a été suffisamment explicite sur l'organisation, le management et la stratégie de l'école. Il contient toutes les informations et des éléments de preuve nécessaires à un jugement objectif. D'autres éléments de preuve ont été mis à la disposition de l'équipe d'évaluation le jour de la visite. A l'audition, l'équipe de direction a pu donner les réponses utiles éclairant les questions des évaluateurs. On sentait bien l'esprit d'équipe au tour du Directeur Général, car les membres se sont suppléer à répondre aux sollicitations des évaluateurs par rapport au fonctionnement de l'institution. Les réponses des uns et des autres corroborent et appuyées par des éléments de preuve. Le caractère explicite du rapport d'autoévaluation a rendu facile le déroulement de la visite sur le site. Un constat de taille est que l'école ne profite pas d'un dispositif de communication pour assurer sa promotion auprès des potentiels usagers et des décideurs étatiques.

3. Description de la visite sur le terrain

- Organisation et déroulement de la visite

La mission d'évaluation s'est déroulée conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-Sup. Elle a comporté les étapes suivantes :

- Présentation de l'école par le Directeur général et par ses collaborateurs ;
- Etude du rapport d'autoévaluation avec le directeur et ses collaborateurs ;
- Entretiens avec les enseignants ;

- Entretien avec les étudiants ;
- Entretien avec le PATS ;
- Visites des locaux ;
- Synthèse des experts ;
- Restitution avec les autorités de l'école.

Dakar Air Académie située dans le quartier du Sacré cœur, Rue SC 184 N° 8324. C'est un immeuble de deux étages. Le bâtiment est composé de :

- o Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du personnel de l'école (PATS, PER) et les étudiants ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit de la délégation des experts évaluateurs. La visite a permis de confronter les informations contenues dans le rapport d'autoévaluation à celles obtenues à travers les entretiens (Direction, PER, PATS, Etudiants) et par rapport aux constats dans les locaux.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

Les missions de Dakar Air Académie sont clairement définies. Il s'agit de former des cadres intermédiaires et des cadres supérieurs capables de créer et gérer des entreprises pour être des acteurs responsables dans le domaine de l'aviation civile. La vision, la mission ainsi que les objectifs de l'école sont décrits dans un plan stratégique.

Standard : Atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un manuel de procédure et d'un manuel qualité qui décrivent les étapes d'exécution de la mission à chaque niveau de responsabilité. Un organigramme décrit les niveaux d'organisation de la responsabilité. Il prend en compte tous les services qui se trouvent au cœur du fonctionnement de l'Ecole. Les enseignants sont à plus de 90% des vacataires et ne participent pas au processus de décision de la SARL. Cependant, ils sont membres des instances académiques et sont fortement impliqués aux décisions relevant de la pédagogie. Les PV des réunions en sont la preuve.

Standard : Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement comporte séparément un service dédié à la gestion administrative et service dédié à la gestion académique. Les ressources financières proviennent essentiellement des frais de scolarité des auditeurs et des frais de formations pour le renforcement de capacités au compte du personnel d'entreprises du secteur aéronautique. Les ressources matérielles sont suffisantes par rapport au nombre d'étudiants et permettent d'atteindre les objectifs de formation. Des bilans annuels sont effectués.

Standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les frais de scolarité (des étudiants et des auditeurs) sont la principale source de financement de l'Ecole.

Standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'école s'est dotée d'une cellule d'Assurance Qualité. Une politique qualité est élaborée depuis 2010. Un manuel qualité existe. Dans ce manuel, il est décrit l'orientation générale de la politique qualité, l'organisation et le fonctionnement des instances ; les responsabilités et le mode fonctionnement à chaque niveau de responsabilité. Le manuel inclut les procédures de recrutement et d'évaluation.

Standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard

Une instance formelle de prévention et de gestion des conflits n'existe pas à Dakar Air Académie. L'école dispose d'un règlement intérieur.

Standard : Non atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard

Dakar Air Académie offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes de licences, masters et DTS. Les formations proposées répondent à un besoin du marché

dans le domaine de l'aéronautique sur le plan national et international. Les maquettes pédagogiques sont conformes aux normes édictées par les textes relatifs à l'application du système LMD. Elles sont conformes au référentiel du CAMES et du REESAO.

Standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard

Des enseignants de DAA sont sollicités pour leur expertise partout à travers le monde et dans le domaine de l'aéronautique. L'école reçoit des étudiants de toutes les régions Afrique subsahariennes et les diplômés se retrouvent dans ces diverses régions. Nous n'avons toutefois pas noté la mobilité inter-institutionnelle dans le cadre du cursus de l'étudiant.

Standard : Atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard

Les informations sur les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes sont communiquées au début de l'année et sont inscrites sur le livret de l'étudiant.

Standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard

Le service Accueil, Marketing et communication assure le suivi des diplômés. Comme élément de preuve, nous avons reçu une liste des étudiants en poste professionnel. Toutefois ces données brutes n'ont pas fait l'objet d'une analyse.

Standard : Non Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard

Les programmes de formation sont évalués. L'école étant dans le secteur aéronautique, les programmes sont constamment mis à jour. L'évaluation des enseignements a permis le changement de certains enseignants. Des éléments de preuve relatifs à ces processus ont été présentés

Standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

Dakar Air Académie ne dispose pas d'une structure de recherche.

Standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

Les programmes d'enseignement sont constamment mis à jour. Ces mises à jour s'appuient sur les évolutions dans les sciences aéronautiques, publiées dans des revues spécialisées ou diffusées dans des manuels au niveau international.

Standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

DAA est dotée d'un personnel d'encadrement et de formation hautement qualifié dans le domaine de l'aéronautique. Ce personnel en bon nombre est constitué pour la grande majorité de professionnels, séniors ayant acquis plus de 25 ans d'expérience professionnelle et se trouvant à des hauts niveaux de responsabilité dans des compagnies aériennes en Afrique et dans le monde. Ce sont pour la plupart des experts certifiés par des organismes en charge de la régulation du secteur est constamment de sollicité à travers le monde.

Standard : Atteint

Standard 4.02: L'institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne réglemente pas la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactiques et professionnel.

Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard :

L'équipe de direction et le corps enseignant sont dans leur grande majorité composés de séniors, ayant dépassés la cinquantaine. Quelques jeunes enseignants, doctorants sont recrutés pour assurer des cours.

Standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

Un service de conseil en plans de carrière n'existe pas dans l'école.

Standard : Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées. Les membres de ce personnel sont recrutés sur la base de leurs compétences ou par voie de promotion interne. Le manuel qualité inclut la procédure de recrutement des enseignants.

Standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

Les membres du PATS bénéficient d'une formation continue au sein de l'école. Ils ont participé à des ateliers de renforcement des capacités, en particulier ceux organisés par la DGES et relatives au référentiel pédagogique.

Standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions et procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont communiquées aux nouveaux bacheliers. Ces conditions sont décrites dans le manuel de qualité et sont communiquées.

Standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Toutefois, Il n'existe aucune forme de discrimination homme-femme.

Standard : Atteint

Standard 6.03 : *L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose des données statistiques sur les taux de réussite. L'analyse de ces statistiques ne tient pas compte de certains paramètres comme la durée des études, les taux d'abandon etc. Une opportunité est offerte aux étudiants en difficulté qui peuvent solliciter les conseils du responsable des études.

Standard : Atteint

Standard 6.04 : *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

Appréciation globale sur le standard :

Les effectifs de l'école sont moyens ; ce qui donne un taux d'encadrement très satisfaisant (1 enseignant/étudiant).

Standard : Atteint

Standard 6.05 : *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.*

Appréciation globale sur le standard :

Il n'existe pas un service formel de conseil pour les étudiants mais le personnel administratif est ouvert aux sollicitations des étudiants.

Standard : Non Atteint

Standard 6.06: *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.*

Appréciation globale sur le standard :

L'institution ne dispose pas d'un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap. L'installation d'une rampe est prévue pour faciliter le déplacement de personnes à mobilité réduite.

Standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale sur le standard :

Le bâtiment est adéquat et permet la réalisation de ses objectifs de formation actuelle. Les salles de classe sont suffisantes en nombre et assez spacieuses pour contenir les effectifs

actuels. Elles sont bien éclairées, insonorisées et sont toutes dotées de systèmes de climatisation et ou de ventilation. Elles disposent de l'équipement nécessaire pour la pédagogie. L'école est entièrement dotée d'une couverture WIFI.

Standard : Atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

Les étudiants ont accès à la bibliothèque numérique cyberlibris. Une salle informatique est ouverte aux étudiants pour une trentaine de places et le WIFI est accessible gratuitement pour mener à bien leur recherche.

Standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Des extincteurs sont installés dans les couloirs, de façon visible et accessible. Il existe des boîtes à pharmacie pour les soins de première nécessité. Une relation non encore conventionnée est établie avec le centre médico-scolaire. L'institution gagnerait à la diligenter dans les meilleurs délais.

Standard : Atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard :

L'école est en contact avec des institutions du domaine de l'aéronautique, qui existent au niveau national comme au niveau international. Ce sont des collaborations avec des entreprises et agences du domaine de l'aéronautique (Dakar Catering, Amadeus, OACI, ...). Toutefois certaines de ces collaborations demandent à être formalisées et surtout, nous n'avons pas noté de relations avec des institutions d'enseignement supérieure au niveau national.

Standard : Non atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose de base de données sur les notes des étudiants, sur les informations concernant le PER et le PATS. Toutefois, il reste à prouver que les décisions stratégiques se fondent sur l'analyse de ces éléments.

Standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Dakar Air Académie dispose d'un site web qui contribue à la rendre visible. La communication interne se fait également par voie d'affichage et par SMS. De manière stratégique l'école se fait le choix de limiter son action de publicité à l'externe.

Standard : Atteint

5. Points forts de l'EPES

- Equipe de direction forte, engagée, dotée d'une vision et d'objectifs prenant en compte le contexte national et africain en matière de développement de l'aéronautique et des métiers connexes.
- Distinction entre l'instance de délibération administrative et celle relative à la pédagogie.
- Offre de formations en adéquation avec les besoins du marché
- Offre de formation diversifiée avec des programmes de certification de courte durée, à la carte
- PER qualifié et en bon nombre pour assurer la mission de formation
- Bonne politique de décentralisation envisagé pour le projet d'établissement
- Locaux adaptés pour délivrer la formation, bonne séparation des espaces pédagogiques de ceux affectés à l'administration
- Existence de dispositif d'évaluation des enseignements
- Implication du PATS et du PER remarquablement engagés dans la gouvernance (stratégie et organisation) de l'institution
- Collaboration avec des entreprises et agences du domaine de l'aéronautique
- Ouverture à l'international de par les membres et les étudiants africains

- Arrimage aux normes et à la réglementation LMD
- Disponibilité de l'administration aux sollicitations du personnel et des étudiants
- Parc informatique adéquat et suffisant ; un réseau internet satisfaisant

6. Points faibles de l'EPES

- Faible niveau de publicité
- Précarité et sous effectif des PATS
- Régularisation des cotisations sociales non effective

7. Appréciations générales de l'EPES

Une équipe de direction forte et engagée ayant une vision et une stratégie bien réfléchies. La vision, la mission et les objectifs prennent en compte le développement national, africain et mondial ainsi que les attentes en termes de formation en aéronautique. Cette équipe de direction qui capitalise des dizaines d'années d'expérience et d'expertise en aéronautique peut mener l'école vers des perspectives radieuses. Elle gagnerait toutefois à penser au rajeunissement du personnel de direction dont la moyenne d'âge est à la soixantaine.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Renforcer l'effectif des PATS et consolider leur statut
- Réactualisation des plaquettes publicitaires
- Réactualiser l'organigramme et le positionnement des postes et en déterminer les liens hiérarchiques
- Régulariser les cotisations sociales du personnel sous contrats

9. Recommandations à l'ANAQ-sup

Dans une perspective de géo-référencement des EPES et qui fut même initiée, il serait utile de réglementer et de surveiller les changements d'adresses et de positionnement géographique de ces EPES.

L'ANAQ-sup doit veiller à ce que les engagements de l'Ecole soient respectés notamment pour :

- la consolidation du statut des PATS et
- la Régularisation des cotisations sociales du personnel sous contrats

10. Proposition d'avis :

AGREMENT DEFINITIF RECOMMANDE